
titre: Racket américain et démission d'état

auteur: subversive.eu

catégories:
- Géopolitique
date: 06-12-2019

Le 19 Décembre 2014 l'assemblée générale des actionnaires d'Alstom a adopté l'accord de cession des activités de sa branche Énergie à General Electric (GE). Pourtant ce département du groupe français réunissait des savoir-faire stratégiques pour l'indépendance militaire et énergétique de notre pays. Il paraît donc étonnant que la France ait cédé sans état d'âme cette branche.

Enjeux, Prédisposition et Guerre économique

Depuis la fin de la Guerre froide, Washington a développé une véritable stratégie planétaire de domination politique et économique. Les États-Unis d'Amérique usent et abusent de tout un arsenal de méthodes afin d'assurer chaque jour davantage leur hégémonie sur les marchés mondiaux. Celles-ci ont pour but d'affaiblir les entreprises concurrentes, de leur interdire l'accès à certains marchés afin de les réserver aux groupes américains ou encore de les sanctionner lorsqu'elles sont parvenues à devancer économiquement leurs rivales d'outre-Atlantique. Dans cet arsenal, l'application extraterritoriale du droit et de sanctions est leur arme favorite.

Ainsi, dans ce qu'il convient d'appeler désormais: « l'affaire Alstom », les procédures judiciaires pour corruption engagées, dans de nombreux pays, contre le groupe et ses dirigeants ont joué un rôle déterminant dans la cession de la branche phare de la société française. Cette manœuvre a été d'autant plus efficace que les élites politiques et économiques françaises sous-estiment toujours les méthodes déloyales et illégales américaines dans la compétition économique mondiale. Aussi, elles en sont souvent victimes, par naïveté ou par refus de voir l'évidence, et sont chaque fois démunies afin d'y faire face.

L'énergie représente des enjeux mondiaux dans le contexte de guerre perpétuelle. L'électricité est une condition indispensable au développement économiques des pays. Aujourd'hui le nucléaire représente 14% de la production mondiale d'électricité. Selon l'AIEA, entre 100 et 300 nouvelles centrales nucléaires seront construites dans le monde d'ici à 2030. La majorité sera située dans les grands pays émergents (Chine, Inde, Russie, Brésil, Afrique du Sud. Vietnam, Arabie Saoudite, Iran). D'ores et déjà, sur la soixantaine de centrales nucléaires en construction dans le monde, 28 se trouvent en Chine, 10 en Inde et 5 en Russie. Aucun de ses pays n'a souhaité porter attention aux risques liés au nucléaire civil suite à l'accident de Fukushima en 2011. Ce qui signifie un réel besoin de développement du nucléaire civil sur leur territoire.

Savoir-Faire d'Alstom

En matière nucléaire, les américains savent tout faire sauf des turboalternateurs. Ce que sait faire Alstom. Bref vous avez compris. America first. Alstom était leader dans les infrastructures de production et de transmission d'électricité, il comporte une activité florissante de transformateurs et de systèmes de gestion de transformateurs. Pour mémoire rappelons quelques faits que le groupe met, lui-même, en lumière dans ses derniers rapports annuels :

« Alstom est l'entreprise qui dispose de la plus grande expérience nucléaire au monde. Elle est numéro un mondial pour la fourniture de centrales clés en main, comme pour les activités de rénovation et de maintenance des centrales (services et pièces de rechange). Elle équipe environ 25 % du parc mondial et possède les capacités pour intervenir pendant tout le cycle de vie des centrales.

Alstom Power est présent sur toutes les technologies de production d'électricité (charbon, gaz, fuel, nucléaire, hydroélectricité, éolien, géothermie, biomasse, solaire) et dans l'électricité « propre ». Elle est le leader mondial de la production d'énergie électrique hydraulique. Une ampoule sur quatre dans le monde est alimentée par de l'électricité produite par des équipements utilisant des technologies Alstom. Dans toutes ses activités, le Secteur Thermal Power d'Alstom occupe une position de premier rang. Sur le marché des turbines à vapeur et à gaz (turbines à gaz et à vapeur, chaudières, systèmes de contrôle d'émissions), il compte parmi les leaders du marché mondial et a installé plus de 20 % de la flotte mondiale de turbines.

Alstom Grid est l'un des trois leaders mondiaux du marché du transport d'électricité, aux côtés d'ABB et de Siemens. À eux trois, ils couvrent près de la moitié du marché. Alstom Grid possède des atouts fondamentaux produits de haute qualité, expertise reconnue dans les solutions d'ingénierie, politique d'innovation ambitieuse que vient compléter une implantation mondiale permettant de couvrir un large marché. »

En outre, Alstom détient la première position mondiale dans les turbines hydrauliques, c'est-à-dire la technique numéro 1 de l'énergie renouvelable fondamentale, comme dans les hautes températures des centrales au charbon (dites supercritiques). Autant de techniques qui se développent... en réponse à l'effondrement des prix de ce minerai ce qui présentent un intérêt commercial majeur.

L'application extraterritoriale du droit américain et ses abus

En trois décennies, les États-Unis sont quasiment parvenus à transformer le reste de la planète en un nouvel État américain. En effet, les règles juridiques édictées à Washington s'imposent aujourd'hui au reste du monde au détriment des droits et des intérêts des autres nations.

Depuis la fin des années 1980, les autorités commerciales et judiciaires américaines ont bâti un arsenal législatif répressif leur donnant les moyens de lutter contre l'expansion économique de leurs concurrents. La majorité des ces lois Trade Acts et embargos contiennent des dispositions et des mécanismes permettant au responsable américain du commerce, l'United States Trade Representative, d'identifier et de sanctionner les comportements de rivaux jugés « injustes » et « déraisonnables » par les américains. Et si les pays désignés refusent d'y mettre fin, les États-Unis peuvent décider de prendre des mesures unilatérales de rétorsion. Ainsi, la politique de sanctions à caractère extra-territorial s'est largement développée depuis le début des années 1990 : 61 lois ou mesures réglementaires fédérales envers 35 pays ont été votées, par lesquelles les États-Unis ont souhaité empêcher les sociétés du monde entier de commercer avec tel ou tel pays. Les raisons invoquées sont diverses :

Prolifération nucléaire: 9 mesures envers la Chine, Cuba, l'Iran, la Corée du Nord et le Pakistan.

Lutte anti-narcotique : 8 mesures contre l'Afghanistan, le Myanmar, la Colombie, Cuba, Haïti et le Nigeria.

Anti-terrorisme : 14 lois ou règlements contre Cuba, l'Iran, l'Irak, la Libye et le Nicaragua.

Défense des Droits de l'Homme : 22 mesures envers l'Angola, la Bosnie, la Birmanie, le Burundi, la Chine, Croatie, Cuba, la Gambie, le Guatemala, Haïti, le Nicaragua. le Nigeria et la Yougoslavie.

Les risques liés aux poursuites dans les nombreuses procédures judiciaires engagées contre Alstom ont joué un rôle déterminant dans la décision de la société française de céder sa branche Énergie à son concurrent... Des procédures ont, en effet, été engagées contre Alstom aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Slovénie, en Lituanie et au Brésil. La pression exercée sur les dirigeants du groupe était-elle que la vente de la branche énergie leur a paru idéale pour sauver leurs affaires. Le vieux continents a gardé un lobbying ancien, contrairement au américains qui eux ont professionnalisé leurs influences. Il leur est possible donc de nous attaquer très facilement.

L'abandon de l'indépendance nationale

Par la vente de cette branche Énergie, nous vendons nos technologies et usine de production de turbines pour nos sous-marins nucléaires ainsi que des turbines pour les bâtiments de surface. Même si certains des contrats de gestion de la flotte sous-marine étaient passés avec GE, la flotte de surface était en gestion par une filiale d'Alstom, qui a été vendu sans honte, elle gérait notamment le Charles de Gaulle.

Dans ce dossier ou cette affaire Alstom, il y a une bien autre mauvaise nouvelle dont personne n'a parlé. Absolument personne. La vente de la filiale d'Alstom, Satellite Tracking Systems (STS). Celle-ci fournissait à notre armée une indépendance dans l'espace car elle offre une surveillance constante de l'activité alliés et ennemis dans l'espace. Elle travaillait en coopération étroite avec la Direction du Renseignement Militaire (DRM), le Centre Militaire d'Observation par Satellite (CMOS). Ainsi que d'autre fleuron de l'indépendance nationale, à savoir Thalès, DCNS, France Telecom, EutelSat. Ainsi la France devra se ranger derrière les américains, une fois de plus.

Alstom était le seul et l'unique fournisseur de nos centrales nucléaires sur notre territoire, aujourd'hui par cette vente, GE a pris le relais, laissant de côtés les risques liés à la dépendance accrue envers les américains. Nous ne sommes plus indépendant concernant les décisions énergétiques et militaire.

Pour conclure

L'affaire Alstom met en lumière deux faits préoccupants :

D'une part, l'attitude de nos « élites » qui, derrière un discours circonstancié sur la mondialisation mais en réalité motivées par la satisfaction d'intérêts personnels ou la dissimulation d'erreurs stratégiques sont en train de vendre nos joyaux industriels à l'étranger, n'hésitant pas à sacrifier notre indépendance militaire et nucléaire.

D'autre part, l'incompétence et l'impuissance des politiques, qui n'ont toujours pas compris ce qu'était la guerre économique moderne et se révèlent incapables de défendre nos intérêts.

Dans ce dossier, rien n'a été fait pour sauver Alstom, le gouvernement n'a pas été à la hauteur des enjeux.